

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 mai 2023 à 20 h 00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, RIBETTE Aurélien, MÉTAIS Jacques, AUBRUN Thomas, MILLÉRIOUX Damien, NAULEAU Daniel, DUTERTRE Manon, GAULT Isabelle, LAMARCHE Catherine, BRAUD Catherine

Etaient absents : BOUDIER Mickaël

Secrétaire de séance : BRAUD Catherine

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

Mouvements pendant la séance : NEANT

1 – Régularisation écritures comptables capital emprunts

1.1 Régularisation du compte 1641 pour le budget principal

L'analyse du compte 1641 (emprunt) au SGC, au 31/12/2022, fait apparaître un écart de 40 971.10 € avec le capital d'emprunt restant à payer.

Au 31 décembre 2022, il reste pour le budget principal de Gourgé, 2 prêts actifs :

- un prêt caisse des dépôts avec un solde de 204 317.71 €

- un prêt crédit agricole avec un solde de 240 325.11 €.

Soit normalement un solde de 444 642.82€ au compte 1641.

La balance au 31/12/2022 indique un solde créditeur de 403671.72 €.

Une partie de la discordance vient de la renégociation en 2017 du prêt de la caisse des dépôts qui n'a pas été comptabilisée, l'autre partie est antérieure à 2006.

La trésorerie demande de prendre une délibération pour régulariser la situation par opération d'ordre non budgétaire.

Le compte 1641 sera crédité de 40 971.10€ et le compte 1068 sera débité de 40 971.10 €.

Le Conseil Municipal après délibération procède au vote et à l'unanimité autorise le comptable à régulariser en portant la somme de 40 971.10 € au débit du compte de réserves 1068 par le crédit du compte 1641 du budget principal

1.2 Régularisation du compte 1641 pour le budget annexe "La Petite Marmite"

L'analyse du compte 1641 (emprunt) au SGC, au 31/12/2022, fait apparaître un écart de 6 221.37 € avec le capital d'emprunt restant à payer du budget annexe "la petite marmite".

Au 31 décembre 2022, il reste pour le budget annexe "la petite marmite" de Gourgé, 2 prêts actifs :

- un prêt DEXIA (MON 225161) avec un solde de 30 219.64 €.
 - un prêt DEXIA (MON 262738) avec un solde de 1 929.70 €.
- Soit normalement un solde de 32 149.34 € au compte 1641.

La balance au 31/12/2022 indique un solde créditeur de 38 370.71 €.
La discordance est antérieure à 2007.

Cette anomalie correspond très certainement à des mandatements à tort à l'imputation 66111 pour comptabiliser des remboursements de capital d'emprunt.

La trésorerie demande de prendre une délibération pour régulariser la situation par opération d'ordre non budgétaire.

Le compte 1641 sera débité de 6 221.37 € et le compte 1068 sera crédité de 6 221.37 €.

Le Conseil Municipal après délibération procède au vote et à l'unanimité autorise le comptable à régulariser, en portant la somme de 6 221.37 € au crédit du compte de réserves 1068 par le débit du compte 1641 du budget annexe "la petite marmite".

2 – Devis radar pédagogique

M. le Maire présente deux devis pour l'achat d'un radar pédagogique routier :

- **Ets MAVASA** : - radar pédagogique vario 2d4h110 : 1903.33 € HT
- Alimentation solaire pour radar pédagogique 2d4h110 : 460. 46 € HT

Soit un total de : 2 363.79 € HT

- **WORLDPLAS WP SIGNALISATION** : - radar pédagogique avec alimentation par kit solaire 100 watts, avec possibilité de paramétrage à distance via le WIFI en utilisant un smartphone : 2 117.40 € HT

Après délibération, de Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité de choisir :

- **WORLDPLAS WP SIGNALISATION** :
Pour un montant de : 2 117.40 € HT
auquel s'ajouteront les frais de transport de : 150.00 €
Taxe Totale : 453.48 €
Ce qui fera un total T.T.C de **2 720.88 € TTC**

3 – Convention de mise à disposition de personnel intérimaire CDG 79

Le Centre de Gestion peut mettre à disposition des Collectivités adhérentes au service intérim des agents non titulaires pour faire face au remplacement de leurs personnels lors de maladie ou surcroît d'activités

Monsieur le Maire signale que le Conseil d'administration du Centre de Gestion du 12 décembre 2022 a décidé d'augmenter le taux de facturation au 1^{er} janvier 2023, qui passera de 4% à 4,5% des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition et qu'il convient en conséquence de l'autoriser à signer un avenant à la convention déjà existante.

Après délibération, Le Conseil Municipal, décide d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant à la Convention.

4 – Avis enquête publique SAGE (Schéma d'aménagement et gestion des eaux du Thouet)

M. le Maire signale au Conseil qu'une enquête relative au projet de Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux du Thouet (SAGE Thouet) a eu lieu du 20 mars au 20 avril 2023.

A l'issu de cette enquête les mairies concernées sont appelées à donner leur avis.

M. Le Maire demande donc au Conseil de se prononcer.

Après délibération le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le projet de Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux du Thouet (SAGE Thouet)

5 – Circulation permanente en sens unique rue de la Vergnée et Chemin de Saint Mathurin

Suite au nouvel aménagement de la voirie dû à l'extension de la Salle Multiculturelle de Gourgé, la circulation devient en sens unique sur la rue de la Vergnée, en partant de la Grand-Rue jusqu'à l'intersection du Chemin de Saint Mathurin et sur le Chemin de Saint Mathurin, en partant de l'intersection de la rue de la Vergnée jusqu'à l'Avenue du Thouet.

Il convient donc que le Conseil Municipal valide cette nouvelle disposition, ce qu'il fait à l'unanimité après délibération.

6 – Infos diverses

- Jury d'assises du 15 mai 2023 : M. Le Maire demande aux Conseillers si l'un d'entre eux pourra assister.
M. GIRARD accepte d'y représenter la Commune.

- Vente du chemin communal : Un agriculteur a déposé une demande pour acquérir un chemin communal, ce chemin étant en cul de sac et desservant juste ses champs.
Il convient de prendre une délibération pour ceci et cela sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal

- Opération "Nettoyons la Nature" organisée par une grande surface de Parthenay du 22 au 24 septembre : M. le Maire propose de voir avec les écoles si cela peut les intéresser.

- 7- Questions diverses

- L'INCENDIE DE L'ETE 2022 : M. Baptiste Nettier est invité par M. le Maire a informé le Conseil Municipal de sa situation suite à l'incendie de l'été 2022.

- JUNIOR ASSO : Mme Dutertre prévoit de faire une réunion pour travailler le règlement intérieur du foyer des jeunes, qui sera ensuite à faire signer aux jeunes adhérents.
- TERRA AVENTURA : M. Métais informe le Conseil Municipal que les mains courantes ont été posées pour le parcours TERRA AVENTURA et que la cache du "trésor" est déplacée vers la cabane à livres, rue du Puits-Calain.
- CEREMONIE DU 8 MAI : M. Le Maire fixe le rendez-vous pour la cérémonie du 8 mai à la mairie à 11h et indique que la préfecture demande qu'un texte soit lu par une jeune-fille de la Commune, Mme Braud propose le nom d'une jeune-fille à laquelle il sera demandé son accord.
- COMMISSION GENERALE DE LA COM-COM : M. le Maire invite les Conseillers à la Commission Générale de la Communauté de Communes PARTHENAY-GATINE qui aura lieu à la salle multiculturelle de GOURGÉ, le jeudi 11 mai à 18h30.
- CALVAIRE : M. Métais a rencontré un représentant de SOS CALVAIRE avec lequel il a fait un état des lieux du Calvaire du Monument aux Morts. Celui-ci se trouve dans un très mauvais état et il faudrait prévoir des travaux pour sa restauration.
- FLEURISSEMENT DU BOURG : M. Métais évoque le fleurissement du bourg, et indique qu'il ne sera fleuri que la place de l'église, le long de la Grand'rue et le Monument aux Morts pour pouvoir économiser l'eau. Il sera étudié pour les prochaines années la possibilité de fleurir avec des plantes peu gourmandes en eau et résistantes à la sécheresse.
- ZUMBA : M. Millérioux informe le Conseil Municipal que la ZUMBA-RENFORCEMENT MUSCULAIRE reprendra dès septembre le mardi soir de 20h à 21h30.

Fin du Conseil Municipal à 21h40

Rappel des délibérations du 4 mai 2023

1. Régularisation écritures comptables capital emprunts
2. Devis radar pédagogique
3. Convention de mise à disposition de personnel intérimaire CDG 79
4. Avis enquête publique SAGE (Schéma d'aménagement et gestion des eaux du Thouet)
5. Circulation permanente en sens unique rue de la Vergnée et Chemin de Saint Mathurin

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc	RIBETTE Aurélien	MÉTAIS Jacques
AUBRUN Thomas	NAULEAU Daniel	BOUDIER Mickaël Absent	BRAUD Catherine
DUTERTRE Manon	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine	MILLÉRIOUX Damien